

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 6 mai 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général  
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 12.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-738-1905

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU 29 AVRIL 2019

CE14-739-1905

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion d'ajournement du 29 avril 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.04 ÉLECTION DES OFFICIERS DU COMITÉ EXÉCUTIF

1.04.1 Acceptation des règles de procédure

CE14-740-1905

Madame Sylvie Bilodeau propose que soient acceptées, telles que présentées, les règles de procédure pour l'élection à la vice-

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

présidence du comité exécutif. (Document numéro CE14-740-1905).

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-741-1905

1.04.2 Nomination des officiers d'élection

Monsieur Dany Boudreault propose que :

1. Monsieur Julien Lavallée soit nommé président d'élection.
2. Monsieur Michael Provencher soit nommé secrétaire d'élection.
3. Alain Desruisseaux est nommé scrutateur.

Unanimement résolu ADOPTÉ

***Le président d'élection dirige alors le processus de nomination.***

1,04.3 Élection de la vice-présidente ou du vice-président du comité exécutif

Le président d'élection fait un tour de table et invite les commissaires à manifester leur intérêt pour la vice-présidence du comité exécutif.

Les commissaires suivants indiquent leur intérêt :

Monsieur Jean-François Laflèche,  
Monsieur Jacques Daigle.

***Le président d'élection invite les mises en candidature.***

Tous les candidats et candidates acceptent leur mise en candidature.

Aucune autre candidature n'étant reçue, le président d'élection procède à l'élection de la vice-présidence du comité exécutif.

Au premier tour de scrutin, la personne suivante recueille la majorité absolue des votes et il est procédé à sa nomination : monsieur Jacques Daigle.

CE14-742-1905

1.04.3.1 Nomination à la vice-présidence

Madame Sylvie Bilodeau propose la nomination de monsieur Jacques Daigle à la vice-présidence du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-743-1905

1.04.4 Destruction des bulletins de vote

Monsieur Guillaume Boisvert propose que le secrétaire d'élection soit mandaté pour détruire les bulletins de vote.

Unanimement résolu ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

*La présidence prend son siège.*

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

CE14-744-1905

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 26 avril 2019 au 02 mai 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

5.01 PROJET N° SRIM 01-19-20 – PEINTURE DE L'ÉCOLE SAINTE-JULIE À LAURIERVILLE / CONSTRUCTION BERNARD BÉLANGER & FILS INC.

CE14-745-1905

Madame Manon Aubry propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no SRIM 01-19-20 – Peinture de l'école Sainte-Julie à Laurierville,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction Bernard Bélanger & fils inc. (Document numéro CE14-746-1905).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

5.02 PROJET N° 2997 – RÉNOVATION DU DRAINAGE ET DE L'ÉTANCHÉITÉ AU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE CASCATELLE À KINGSEY-FALLS / SG CONSTRUCTION

CE14-746-1905

Monsieur Guillaume Boisvert propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no 2997 – Rénovation du drainage et de l'étanchéité au périmètre de l'école Cascatelle à Kingsey-Falls,

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de SG Construction. (Document numéro CE14-747-1905).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME JOHANNE DEMERS

CE14-747-1905

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Johanne Demers, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Centrale (St-Samuel). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR RENÉ BARON

CE14-748-1905

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur René Baron, enseignant en éducation physique et à la santé (champ 05), aux écoles Sainte-Thérèse (Val-Alain), Sainte-Julie (Laurierville), Bon-Pasteur (Lyster), Centrale (Villeroy) et Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 4 mars 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ.

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-749-1905

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 28.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

---

Paulette S. Rancourt, présidente

---

Michael Provencher, secrétaire général

---